

ENSEMBLE, POUR RELEVER LE DEFÍ !

S'engager dans la transition agro-écologique à bas niveau de produits phytos

VOUS SOUHAITEZ VOUS ENGAGER AU SEIN D'UN GROUPE D'AGRICULTEURS POUR UTILISER MOINS DE PRODUITS PHYTOS ?

Bénéficiez d'une aide financière afin d'accompagner votre projet collectif !

Réunions d'information

- Mardi 6 juin - 14h
Chambre régionale
d'agriculture 25 480
ECOLE VALENTIN

- Jeudi 15 juin - 14h
Chambre régionale
d'agriculture 21 110
BRETENIÈRE

Qui peut candidater ?



Tout groupe de 3 à 20 agriculteurs, formalisé ou non, avec OBLIGATOIREMENT une structure d'accompagnement

Comment ?

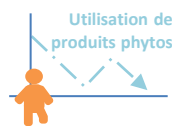
Télécharger le dossier de candidature sur le site de la DRAAF :
<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/>

Dépôt des dossiers **jusqu'au**

Quels intérêts pour vous ?



Bénéficier d'un diagnostic individuel de vos pratiques



Bénéficier d'un accompagnement pour la mise en place de vos nouvelles pratiques



Bénéficier d'échanges d'expériences entre agriculteurs



Bénéficier d'un accès facilité aux aides à l'investissement matériel ou immatériel

Contacts :

Céline BUCHE, Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté

Celine.buche@bfc.chambagri.fr

03 80 48 43 18

Mathilde PARAGE, DRAAF Bourgogne Franche-Comté

Mathilde.parage@agriculture.gouv.fr

03 80 39 30 26



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
Établissement public du ministère de l'Environnement



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto